

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous écrire pour exprimer mon opposition ferme à la privatisation du Courant de Contis. En tant que citoyen concerné et amoureux de notre patrimoine naturel, je suis profondément inquiet des répercussions que cette privatisation pourrait avoir sur cet espace précieux.

Le Courant de Contis est un trésor naturel qui offre un refuge à une biodiversité exceptionnelle. Son accès libre et public est essentiel non seulement pour la préservation de la faune et de la flore locales, mais aussi pour permettre à tous de profiter de ce lieu de beauté et de tranquillité. Privatiser cette zone reviendrait à priver la communauté d'un espace vital pour la détente, l'éducation environnementale et l'appréciation de la nature.

Je crois fermement que la gestion et la protection des espaces naturels doivent rester dans le domaine public pour garantir une préservation efficace et équitable. La privatisation pourrait conduire à des restrictions d'accès, une gestion orientée vers le profit plutôt que la conservation, et une dégradation possible de l'environnement par des activités non régulées.

Je vous exhorte donc à reconsidérer ce projet de privatisation et à œuvrer pour que le Courant de Contis reste une zone naturelle protégée, accessible à tous. La sauvegarde de notre patrimoine naturel doit être une priorité collective, au bénéfice des générations actuelles et futures. Je vous remercie par avance de prendre en compte ma demande et celle de nombreux autres citoyens attachés à la préservation de nos espaces naturels.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Tymeo Pralas.